

Un triumvirat à la tête de VT Scan

I Bernard Petit lâche les commandes au profit de trois quadras désireux de capter au mieux les évolutions du métier.



Après l'adoption de l'appellation VT Scan en 2006, l'ex-Vidéo-thèque se dote d'un nouveau visage. Ils sont même trois à incarner ce « nouveau » VT Scan. Bernard Petit passe la main à trois quadras, via la cession des 70 % de parts qu'il détenait dans le cabinet conseil en choix d'agence. À ses deux associés historiques, François Fouasson et Fabrice Valmier, s'ajoute un nouveau venu, Pascal Guibert, fondateur en 2003 de la Compagnie du changement, société conseil en stratégie et organisation managériale.

Une logique d'élargissement

« Cela ne se résume pas à une reprise mais repose sur une vraie logique, un vrai projet, insiste F. Valmier. Nous allons élargir le périmètre d'intervention de VT Scan, sur la conduite du changement notamment. » Cela fait une bonne dizaine de mois que les équipes de VT Scan et la Compagnie du Changement collaborent. « Nous avons besoin de tester la pertinence et l'utilité d'une telle offre sur le marché », poursuit F. Valmier. Ce fut visiblement concluant : un nouvel holding, baptisé VT Scan Group, vient chapeauter deux filiales : VT Scan et La Compagnie du changement. Le métier de conseil en choix d'agence n'échappe pas à la logique « d'élargissement » : « La sélection d'agences s'est peu à peu ouverte à tous les métiers, de même que nous avons développé l'approche en matière d'optimisation de la relation annonceurs-agences. Sur ce dernier

Trois quadras heureux : Fabrice Valmier et François Fouasson entourent Pascal Guibert

point, il s'agit d'aider à organiser et structurer les choses au moment même où les périmètres d'intervention tendent à se superposer », explique F. Valmier. De fait, il ne s'agit pas de « mesurer » la qualité de cette relation. Le volet « accompagnement » couvre, quant à lui, les problématiques d'organisation managériale et les modes collaboratifs. Il s'agit notamment de « répondre à l'accélération de la digitalisation. Cela fait appel à d'autres métiers, d'autres outils et des expertises complémentaires. Ce qui explique que nous soyons trois à porter ce nouveau projet », commente F. Valmier.

Quant à Bernard Petit, il ne lâche pas pour autant son « bébé ». « Je reste actionnaire minoritaire, de manière très symbolique. De même que je continuerai d'accompagner l'équipe en qualité de consultant senior. Bien que j'y aie toujours un bureau, je leur ai laissé celui que j'occupais précédemment, plus grand, et tous trois s'y sont installés », sourit B. Petit, qui prévoit de les accompagner trois ans : « La question de la transmission d'entreprise a toujours été majeure pour moi. J'ai commencé cette réflexion dès 2008. Une société de conseil est en soi quelque chose de fragile, et elle n'a de valeur que si elle continue. Les déboires rencontrés par Gibory Consultant (liquidation judiciaire en 2009) en sont l'illustration. »

Fouzia Kamal